

Site à réaménager n° SAR/MB284 dit «Atelier communal» à Cuesmes

Ce 4 juin 2021, l'Administration communale informe la population que le Centre Public d'Action Sociale représenté par Madame Marie Meunier, Présidente et Monsieur Didier Petitjean, Directeur Général, dont les bureaux sont situés rue de Bouzanton 2 à 7000 Mons, a introduit une demande de reconnaissance du site à réaménager n°SAR/MB284 dit « Atelier communal» situé Rue du Travail 52 à 7033 Cuesmes, selon l'article D.V.2 §5, du Code du Développement Territorial (CoDT).

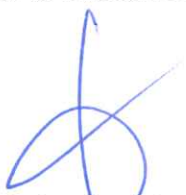
Elle organise une enquête publique du 09/06/2021 au 09/07/2021 selon l'article D.V.2 du Code du Développement Territorial.

Toute personne intéressée peut, pendant l'enquête :

- consulter le dossier de demande, au service de l'Urbanisme de la Ville de Mons, sis rue Neuve, 17, uniquement sur rendez-vous, les jours ouvrables, et dans le respect des normes de distanciation sociales. Le rendez-vous peut être pris en téléphonant au 065/40.55.70 ou à l'adresse suivante virginie.denardi@ville.mons.be
- Conformément à l'article D.VIII.7 du CoDT, une consultation du dossier jusque 20 heures est possible, également sur rendez-vous, pris au plus tard 24 heures à l'avance en téléphonant 065/40.55.70 ou par mail : urbanisme@ville.mons.be les 15/06, 22/06, 29/06 et 06/07/2021
- obtenir auprès de ce service des explications techniques et juridiques sur la demande ;
- exprimer auprès de ce service ses observations et réclamations orales ;
- adresser ses observations et réclamations au Collège communal par écrit à l'adresse : Grand-Place n°22 à 7000 MONS ou à l'adresse mail suivante : urbanisme@ville.mons.be.

Une réunion de clôture d'enquête se tiendra au service précité le 09/07/2021 de 9h00 à 10h00. Toute personne intéressée pourra y exprimer ses observations et réclamations orales, qui seront inscrites dans le dossier.

Pour la Directrice Générale,



Christian Leriche
Directeur Adjoint



Pour le Bourgmestre,
L'Echevin Délégué,



Maxime POURTOIS